

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 7 mars 2016 à compter de 19 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe - Maire

Mme Johanne Bonenfant – Mairesse suppléante

Mme Martine Coulombe – Conseillère

M. John Rodgers – Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette - Conseillère

M. Éric Bélanger – Conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

Madame Stéphanie Gagnon, adjointe administrative, assiste aussi à la séance.

Assistance

Plus de cinquante (50) personnes assistent à la rencontre.

O-0703-879

Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19 heures. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

O-0703-880

Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec la correction au sujet 600-03, soit l'ajout du nom de famille «*Lyrette*» au prénom «*Victor*».

Adoptée à l'unanimité

O-0703-881

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-882 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2016**

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-883 **Dépôt des intérêts pécuniaires *amendés* par la conseillère, Johanne Bonenfant**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires ***amendés*** par la conseillère, Johanne Bonenfant.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-884 **Dépôt des intérêts pécuniaires *amendés* par le conseiller, Éric Bélanger**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires ***amendés*** par le conseiller, Éric Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-885 **Formation «*La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils*»**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale, Julie Rail, à participer à la formation ***«La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils»*** qui aura lieu à Gatineau le 5 avril 2016 au coût de 295\$ plus les taxes applicables.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-886 Adoption de la liste des chèques émis et des paiements en ligne pour la période du mois de février 2016

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période du mois de février 2016, au montant de 39 256.38 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-887 Adoption de la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois de février 2016

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu, d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois de février 2016 au montant de 87 714.80 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-888 Adoption des salaires payés pour le mois de février 2016

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu, d'adopter la liste des salaires payés pour la période du mois de février 2016 au montant de 50 490.57 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-889 Location crédit-bail d'un photocopieur multifonctions pour 60 mois

CONSIDÉRANT QUE l'on doit procéder au changement du télécopieur et du photocopieur;

CONSIDÉRANT QUE la proposition crédit-bail obtenu permet à la Municipalité de faire la location d'un multifonctions neuf, plus performant et à un coût moins élevé mensuellement;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'effectuer la location d'un photocopieur multifonctions couleur 36 PPM incluant l'option plieuse pour un terme de 60 mois auprès de la compagnie Bureautech Laurentides inc. pour un montant mensuel de 292.50 \$ plus les taxes applicables incluant la location, le branchement informatique comme appareil multifonctions (imprimante réseau) de base, la reprise du copieur en place ainsi que l'annulation du contrat s'y rattachant.

ET d'adhérer au «*Plan d'entretien OR*» qui comprend le service, les pièces, la poudre, la main-d'oeuvre, une garantie minimum de 8 ans de services ainsi qu'un coût de revient à 0.09¢ pour la copie couleur et de 0.015¢ pour la copie noir et blanc.

La directrice générale, Julie Rail, est autorisée à signer tous les documents nécessaires à location crédit-bail d'un photocopieur multifonctions pour 60 mois.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-890

Acceptation du plan de mise en oeuvre - Année 4 / Schéma de couverture de risque

CONSIDÉRANT QU'en vertu du schéma de couverture de risque, la municipalité doit adopter un plan de mise en oeuvre, et ce à chaque année du schéma;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan de mise en oeuvre pour l'année 4 a été déposé par Benoit Chartrand, gestionnaire du service incendie et chef pompier par intérim;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le conseil accepte et adopte le plan de mise en oeuvre - Année 4, tel que présenté et déposé.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-891

Utilisation de Gyrophare vert et autres accessoires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée de l'interdiction quant à l'utilisation de gyrophare vert;

CONSIDÉRANT QU'une telle utilisation va à l'encontre du Code de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QUE tout pompier doit s'assurer que tout accessoire installé, ajouté et utilisé sur son propre véhicule personnel, pour se rendre sur les lieux d'une intervention, doit respecter le Code de la sécurité routière et devient la responsabilité du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la directrice générale achemine une correspondance à chacun des pompiers de la brigade d'incendie afin de les informer de ladite réglementation.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-892 **Vente d'un «camion incendie Ford 1976» usagé pour les pièces**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de donner mandat à la directrice générale, Julie Rail, afin qu'elle prépare les documents nécessaires pour la vente d'un «camion incendie Ford 1976» usagé pour les pièces. Le prix de départ est fixé à 500 \$ et la vente sera effectuée au plus offrant. Ladite vente se annoncée par le biais de la radio, du site Web et d'un circulaire par la poste.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-893 **Appui au Comité SOS 117 et à la MRC d'Antoine-Labelle dans leur demande au ministère des Transports du Québec quant au plan d'intervention de la route 117**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'appuyer le Comité SOS 117 et la MRC d'Antoine-Labelle dans leur demande auprès du ministère des Transports du Québec quant au plan d'intervention de la route 117.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-894 **Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un broyeur forestier sur la rétrocaveuse**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu de donner mandat à la directrice générale, Julie Rail, pour la préparation des documents d'appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un broyeur forestier sur la rétrocaveuse.

Adoptée à la majorité

**POUR : 5
CONTRE : 1**

La conseillère, Johanne Bonenfant, enregistre sa dissidence.

O-0703-895 **Avril est le Mois de la jonquille**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre la maladie;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et **QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-896 **Nomination de M. Gilles Richard, vice-président du CCDÉ de Grand-Remous**

CONSIDÉRANT la recommandation transmise par le Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que M. Gilles Richard soit nommé au poste de vice-président du Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-897 **Nomination de M. Victor Lyrette, membre du CCDÉ de Grand-Remous**

CONSIDÉRANT la recommandation transmise par le Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que M. Victor Lyrette soit nommé membre du Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-898 Recrutement de membres pour le Comité consultatif d'urbanisme

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'un circulaire soit mis dans la poste afin de procéder au recrutement de membres pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-0703-899 Appui Ville de Gracefield - Ministère de la Sécurité civile

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le Conseil appui la Ville de Gracefield dans ses démarches afin que la gestion de la rivière Gatineau soit prise en charge par le Ministère de la Sécurité civile.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-900 Appui Ville de Gracefield - Poste Canada

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le Conseil appui la Ville de Gracefield dans ses démarches afin que Poste Canada amalgame ses territoires postaux avec les limites territoriales municipales.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-901 Adhésion temporaire Cour municipale - Députée responsable de la Justice, Mme Stéphanie Vallée

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'en l'absence de réponse à notre demande d'appui pour notre adhésion temporaire à la Cour municipale d'Antoine-Labelle, qu'une lettre de suivi soit acheminée à la Députée responsable de la Justice, Mme Stéphanie Vallée.

Adoptée à l'unanimité

O-0703-902 Appui Ville de Maniwaki - Ministère de la Culture et des Communications

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le Conseil appui la Ville de Maniwaki dans ses démarches auprès du Ministère de la Culture et des Communications quant à la disponibilité et applications des programmes d'aide financière en lien avec **le Centre d'interprétation de la forêt contre le feu.**

Adoptée à l'unanimité

O-0703-903

Appui au système d'éducation public québécois - Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais

CONSIDÉRANT QUE la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) est un organisme régional reconnu par la Fédération des commissions scolaires du Québec et composé des présidentes et présidents des quatre (4) commissions scolaires francophones de l'Outaouais soit Commission scolaire au Coeur-des-Vallées, Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outouais;

CONSIDÉRANT QUE l'action de la CCSO repose sur l'engagement actif des 4 présidentes et présidents à assurer que les élus scolaires de l'Outaouais puissent jouer pleinement leur rôle de représentants de la population tant les élèves, les parents, les contribuables que les organismes du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la CCSO a également pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation et plus particulièrement de l'école publique et qu'à cet égard, elle est en appui à ses commissions scolaires membres qui veillent à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

CONSIDÉRANT QUE la CCSO travaille activement avec les commissions scolaires à la promotion du développement social, culturel et économique de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la CCSO reconnaît qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le budget global des commissions scolaires francophones de l'Outaouais se chiffre à plus de 460 millions \$ et constitue de ce fait un maillon des plus importants à l'essor économique de la région;

CONSIDÉRANT QUE de par leur mandat de premiers administrateurs les élus scolaires de l'Outaouais ont su maintenir en dessous de 5% les frais d'administration liés à la gestion des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QUE les commissions scolaires de l'Outaouais ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées, et ce, malgré les importantes compressions budgétaires subies depuis quelques années;

CONSIDÉRANT l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté dont elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend des comptes;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette propose et il est résolu que le Conseil appui l'organisme **«Concertation des Commissions scolaires de l'Outaouais»** dans ses démarches soit :

D'ATTESTER l'appréciation des élus scolaires pour la qualité du travail des 5 400 employés des commissions scolaires francophones de l'Outaouais auprès des 43 500 élèves jeunes et adultes répartis dans les 115 établissements scolaires du territoire;

DE RÉAFFIRMER l'importance qu'une instance démocratique élue au suffrage universel puisse continuer d'administrer les commissions scolaires du Québec et d'assurer à la population du Québec un pouvoir d'influence de proximité;

DE DEMANDER au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Pierre Moreau de reconnaître les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise;

Adoptée à l'unanimité

O-0703-904 **Centre de conditionnement physique - Règles de vie**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que les règles de vie du gymnase soient adoptées comme suit :

- 16 ans et plus, sinon accompagnez d'un adulte;
- Consulter votre professionnel de la santé avant de commencer un programme d'entraînement;
- Avoir des espadrilles d'intérieur pour utiliser les appareils, en saison hivernale veuillez laisser vos bottes au bas de l'escalier;
- Apporter votre serviette;
- Laver les appareils après utilisation avec le vaporisateur;
- Ne pas utiliser les appareils plus de 20 minutes de suite lorsqu'il y a d'autres personnes au gymnase;
- Replacer les poids après chaque utilisation;
- L'utilisateur doit avertir s'il y a anomalie sur les lieux en l'inscrivant au tableau ou en communiquant avec le (819) 438-2877 poste 225 ;
- Fermez les lumières, verrouillez les portes et activez le système d'alarme quand vous êtes le dernier à partir;
- S.V.P., respectez les autres, pas de voyeurisme.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions et parole au public

La période de questions débute à 19h19.

O-0703-905

Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette appuyée du conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de lever la présente séance à 20h19.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Julie Rail
Directrice générale

Le sujet **600-01** «Chasse aux cerfs de Virginie du Québec» est reporté à une séance ultérieure.

